



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 32910

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur les raisons pour lesquelles elle a décidé de stopper l'opération "Sentez-vous sport" alors que l'Europe pourrait en faire le modèle d'une semaine européenne du sport.

Texte de la réponse

La 4e opération « sentez-vous sport » s'est déroulée du 14 au 22 septembre 2013 sous l'égide du comité national et olympique sportif français (CNOSF). La décision du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative de sortir cette année de l'opération s'explique par sa volonté de recentrer sa politique en matière de « sport-santé-bien-être » sur le développement d'actions pérennes. L'objectif global est de garantir un ancrage de l'activité physique dans les habitudes de vie des français. Les services déconcentrés avaient toutefois la possibilité de financer des actions « sentez-vous sport » si elles s'inscrivaient dans la stratégie sport-santé de leur territoire. L'instruction de la direction des sports aux directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) a été très claire en ce sens en 2013 et sera renouvelée en 2014. C'est donc l'automatisme du financement des opérations au niveau national qui a cessé cette année. L'organisation de la semaine européenne du sport pourra aisément trouver sa place dans ce schéma global d'une politique du sport, outil de santé publique et priorité de ce ministère.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32910

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7408

Réponse publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12424